ABONNEMENT UN AN (52) 5F50

LE FRONDEUR

15 Cmes LE No

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

BUREAUX RUE DE LA PLÉTUVE

A PROPOS D'UNE CAUSE CELÈBRE...

IL PARAIT QUE CELA SE FAIT DANS LES SALONS FRÉQUENTÉS PAR LES.....
"HOMMES DU MONDE"

3e Année. - N° 145. Samedi 16 Décembre 1882. 15 Centimes le N°.

ABONNEMENTS :
Un an . . . . fr. 5 50
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÉGE

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne . . . fr. » 25

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne . . . » 1

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

A PROPOS D'UNE CAUSE CÉLÈBRE

—

On me permettra d'expliquer en quelques mots, notre attitude au sujet du procès Peltzer.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas craint de protester contre la façon d'agir, toute pétrie d'égards, de la Justice, vis-à-vis de certaines personnes, bien apparentées dans le monde politique, et plus ou moins impliquées dans le procès des deux sympathiques accusés. Nous avons trouvé singulier qu'après avoir, sans aucune présomption sérieuse, fait asseoir, sur les bancs de la Cour d'assises, mademoiselle Mambouche, pauvre fille sans défense, on ait mis tant de gants pour interroger seulement la fille de M. Pecher et que M. Ketels, interrogé sur le point de savoir s'il avait tâché de connaître exactement la nature des relations existant entre Armand Peltzer et Madame Bernays, ait dû répondre: « Ce n'était pas là mon devoir. »

Dieu me garde d'affirmer quoi que ce soit sur ce point délicat, mais on me permettra cependant de trouver que les présomptions existant contre la fille Mambouche, étaient moins sérieuses que celles que la mort de M. Bernays a fait naître contre la femme de celui-ci — et dans ce cas on ne devait pas traiter l'une comme une vile criminelle, et combler l'autre de prévenantes et délicates attentions.

***

Je sais bien que cette lugubre histoire est devenue une affaire politique; je sais bien que la presse cléricale s'acharne sur les accusés, mais, franchement, n'y a-t-il pas un peu de la faute des feuilles doctrinaires du pays qui, dès les premiers jours se sont mises à injurier ceux qui paraissaient croire à la culpabilité des Peltzer. N'avons-nous pas vu les journaux anversois réclamer, à cor et à cri, les rigueurs de la Justice contre les journalistes — le correspondant du *Perron* était même l'objet des attaques particulières de ces feuilles — qui se trouvaient sur la bonne voie.

Une pareille attitude n'est-elle pas faite pour que la culpabilité des Peltzer ne soit désormais considérée comme une défaite pour ces journaux, qui ont défendu ces aventuriers contre l'opinion publique — qui elle ne s'est pas trompée un instant, sur les auteurs comme sur le mobile du crime de la rue de la Loi.

D'ailleurs, l'affaire serait même exclusivement politique, sans qu'il y eût de la faute de personne dans le parti libéral; le père de Mme Bernays serait même une personnalité plus sympathique pour vous que le doctrinaire-réactionnaire M. Pecher, que nous n'hésiterions pas encore à protester contre les ménagements accordés par la Justice à ceux qui ont tant de moyens pour se défendre, alors que l'on se montre si dur pour les pauvres gens, sans argent et sans influence.

Nous avons pris, pour règle absolue, de combattre les injustices, quelle que soit la position de ceux qui les commettent et de ceux à qui elles sont utiles et ce n'est pas pour les beaux yeux du sympathique Armand que nous irions changer de système.

***

Tout est étonnant dans ce procès. L'attitude des accusés dont l'un vient examiner tranquillement, en amateur, le crâne de la victime, tandis que l'autre dit à l'avocat-général : « *Mon cher*, votre système ne tient pas. »

Et ce brave M. de Longé qui, pour apporter la paix dans un ménage troublé par la présence d'un quidam, aimé — platoniquement il est vrai — par madame, qui ôte, non moins platoniquement son corset devant lui, ce brave M. de Longé ne trouve qu'un moyen de mettre tout le monde d'accord : Il décide que la place du quidam en question est tout naturellement désignée entre Monsieur et Madame — avec ou sans corset.

Cette belle combinaison était, selon l'honorable premier président, un *modus vivendi* très acceptable.

Depuis on l'a appelé un *modus moriendi*, pour ce pauvre Bernays, et même un *modus cocufiendi*. D'aucuns trouveront peut-être les deux derniers termes complètement en situation.

***

Etonnant aussi ce reproche adressé aux magistrats d'avoir interrogé les servantes sur les relations existant entre M. Bernays et sa femme, et entre celle-ci et le sympathique Peltzer.

Que diable, pour savoir ce qui ce passait dans le ménage Bernays, il fallait bien interroger ceux qui se trouvaient dans la maison.

Comme le faisait remarquer un chroniqueur parisien, si l'on avait fait appeler à Bruxelles, le prince de Bismarck et le maréchal de Molkte — de fortes têtes cependant — il y a des chances pour que leur témoignage eût moins éclairé la justice que les révélations de la domesticité de la famille Bernays.

***

Mais ce qui a paru de plus en plus étonnant dans l'instruction, c'est que Madame Bernays—pleine de sympathie discrète pour l'excellent Armand, et dure au-delà de toute expression, pour l'homme assassiné dont le crâne se trouvait là, sous ses yeux, parmi les pièces à convictions, c'est que Madame Bernays, dis-je, ait reproché à feu son époux de s'être acoquiné à des servantes.

Que diable, quand une ménagère refuse de dîner avec son mari, elle est mal venue à reprocher à celui-ci d'aller manger au restaurant, ou même, quand la faim le presse, à la cuisine!

NIHIL.

Les Quatre Etages

(BOUTS RIMÉS)

—

Dimanche, l'ami Fix me dit :
«Copain, à dîner je t'invite,
»Ne réfléchis pas, réponds oui!
»C'est convenu, partons de suite».
En montant l'escalier
De la maison que Fix habite
Nous croisâmes, sur le palier
Certaine belle petite
Qui nous apercevant eut prestement le soin
De se garer, — baissant sa voilette, — en un coin
»—O mon cher Fix quelle est cette superbe femme
»Qui délicatement s'est tenue à l'écart ?
»Serais-tu par hasard
»Le mortel fortuné qui captiva son âme ?
»—Mais je suis marié, D'Asco, sceptique ami
»Toi qui de tout toujours as ri
»Apprends que cette femme est simplement un ange...
»Maîtresse d'un agent de change
«Qui demeure au premier.
»On assure de plus qu'à l'opulent banquier
»Habitant le deuxième
»Elle dit bonjour en passant,
»Et l'avocat du troisième
»Se montre à ses malheurs assez compatissant.
»Enfin le peintre du cinquième
»Tout bonnement,
»Est son amant.
»—Arrête, Fix, arrête et n'atteins pas au faîte,
»Ma curiosité se trouve satisfaite;
»Mais si tu m'avais dit d'abord avec raison
»Que cette femme était, — chose pour moi sacrée, —
»La *maîtresse* de la maison,
»Je l'aurais saluée !»

D'ASCO.

AVIS

Les personnes qui prendront un abonnement pour l'année 1883 recevront gratuitement le journal jusqu'au 1er janvier.

Nous rappelons que le prix de l'abonnement est fixé à **5 francs 50 centimes** *par an seulement, ce qui laisse le journal à son ancien prix de vente.*

Pour s'abonner il suffit d'envoyer, **par carte-postale**, *son nom et son adresse au bureau du journal*, **rue de l'Etuve, 12.**

TOUJOURS LUI.

—

Notre ami Ziane est allé dernièrement à Paris.

Dans la « capitale du monde civilisé », un loustic voyant qu'il avait affaire à un provincial d'un bon tonneau, dit au célèbre défenseur des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry : «Savez-vous, mon cher Monsieur, quels sont les endroits où l'on se chausse le moins tôt » ?

— Non, dit Zizi, je n'en sais rien.

— Eh bien, ce sont les hospices d'enfants trouvés, parce que c'est là qu'on met ses bas tard.

— Ah charmant !

Et, avant-hier, se souvenant du mot, Zizi dit à son ami Poulet, en l'abordant au *café Continental*.

— Eh bien, sais-tu où l'on se chausse le moins tôt ?

— Sais pas : où on se lève le plus tard bien sûr !

— Pas du tout, c'est dans les hospices d'enfants trouvés.

— Tiens, pourquoi cela !

— Eh, gros malin, c'est parce que c'est là qu'on met ses chaussettes le plus tard sans doute !

Ce mot a transformé en tomate cramoisie le visage si blanc de Poulet.

COMME LA MER

(INÉDIT)

A FERNAND GASC.

Comme la mer qui hurle en frappant son rivage,
L'amour, l'amour farouche, est terrible et sauvage
Dans l'ombre de nos cœurs tremblants ;
Comme la mer nacrée où chante la sirène,
L'amour prend quelquefois une douceur sereine,
Après ses longs plaisirs sanglants ;
Comme la mer lugubre où se brisent les vagues,
L'amour, même en sa fleur, est plein de sanglots [vagues ;
Comme elle il est toujours amer ;
Comme elle il a ses cris de détresse bénie.
Et l'amour, ce grand mot d'où naquit le génie,
L'amour est saint comme la m[illegible] !

Bordeaux CHARLES FUSTER.

TRIBUNAUX

—

COUR D'ASSISES DE BRUXELLES, EN BRABANT

AFFAIRE VAUGHAN

Audience du 32 Décembre 1882

Présidence de NIHIL

On sait qu'à la suite d'un incident d'audience, survenu après un réquisitoire de l'avocat-général, les plaidoiries ont été suspendues à 3 mètres de hauteur et que le président a commencé une instruction supplémentaire à charge de la petite dame blonde, dont la présence a été signalée, rue de la Loi, deux jours après la date du crime. Cette instruction supplémentaire a démontré, clair comme le jour, que le metteur en scène de la dame blonde, n'est autre que Bernays lui-même, qui, avec un machiavélisme rare, aurait imaginé ce truc pour créer des ennuis à une personne à laquelle il devait cependant huit années de bonheur domestique. On voit que dans cette lugubre aventure, le véritable coupable est surtout M. Bernays, dont, d'ailleurs, Mme Bernays — faisant violence à sa légitime douleur — a fait bonne et prompte justice au cours de sa déposition.

C'est le 32 de ce mois que cette instruction supplémentaire—écrasante pour l'accusation — a été terminée.

Immédiatement, M. le président Nihil a donné la parole à Me Forteblague, le rossignol du barreau de Bruxelles. Un grand silence s'est établi aussitôt et Me Forteblague a pris la parole en ces termes :

Messieurs de la Cour, Messieurs du jury :

Je ne viens pas défendre les accusés. Les faits parlent suffisamment en faveur de mes honorables clients pour que pareille défense soit superflue devant des hommes de votre intelligence, Messieurs les jurés. Non, je ne viens pas défendre les frères Peltzer, je viens consolider le piédestal sur lequel l'instruction et l'accusation elle-même ont placé les deux victimes d'un malheureux qui, dans sa haine implacable, n'a pas reculé devant son propre assassinat pour assouvir son inextinguible soif de vengeance.

En effet, Messieurs les jurés, plus on examine les faits qui ont été révélés au cours de cette instruction, laborieuse et habile, sinon honnête, et plus on en arrive à être convaincu qu'il n'y a dans tout ceci qu'un coupable: la victime! (*Sensation*).

Certes, Messieurs, il m'est pénible de me trouver dans la triste nécessité d'accabler ici un homme qui fut mon confrère et dont le crâne, qui recelait naguère de si noirs projets, figure aujourd'hui, vide comme un réquisitoire, parmi les pièces à conviction; mais le devoir, le devoir inexorable est là, qui me force à faire taire la pitié que m'inspire ce cadavre, à peine refroidi, pour ne me souvenir que je ne suis ici que le champion de la justice et de la vérité, le vengeur de l'innocence opprimée, le défenseur de la veuve et de l'orphelin — que l'homme dont je veux vous parler a eu la cruauté d'abandonner sur la terre, seuls et sans appui

Du reste, Messieurs, si j'avais pu hésiter dans l'accomplissement de cette tâche pénible, l'exemple de cette noble veuve qui, faisant abstraction des sentiments de commisération que lui inspire le sort de son époux assassiné, a eu le généreux courage de nous faire connaître tous les défauts, tous les vices, toutes les noirceurs de celui dont elle porte le deuil aujourd'hui, l'exemple de cette noble veuve, sacrifiant l'amour resté encore vivant dans son cœur pour l'époux qu'elle pleure, aurait suffi, je le répète, pour me rappeler au sentiment de mes devoirs et à l'accomplissement de la mission sociale dont je suis investi.

Faut-il faire à cet homme, Messieurs les jurés, faut-il faire à Bernays, l'honneur de le comparer aux hommes qui honorent en ce moment de leur présence, le banc des accusés ? En vérité, Messieurs, cette comparaison doit être tellement défavorable à celui dont nous déplorons tous la mort — bien qu'elle peut être un bon débarras pour la société — que j'hésite.

Qu'il me suffise de rappeler, Messieurs, que Bernays, avocat de province, gagnait jusqu'à cent mille francs par an.

Comment les gagnait-il ? (Mouvement.)

Dieu me garde, Messieurs les jurés, en présence de la fin malheureuse de mon confrère, d'insinuer que celui-ci se soit fait le champion de ces causes véreuses qui rapportent plus d'argent que d'honneurs, mais ma conscience me force à déclarer tout au moins que nous chercherions en vain la source de ces revenus, si nous ne voulions leur trouver qu'une source pure, compatible avec l'honnêteté et le désintéressement traditionnels des membres de l'ordre auquel j'ai l'honneur d'appartenir.

(Applaudissements au banc des avocats.)

LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je dois vous rappeler que toute marque d'approbation ou d'improbation est formellement interdite.

Continuez, Me Forteblague.

Me FORTEBLAGUE. — Et, en face de cette victime, dont, par indulgence, je ne veux pas m'occuper davantage, que trouvons-nous, Messieurs ? Deux hommes distingués et intelligents au-delà de toute expression, deux hommes qui, malgré des faillites et d'autres revers de fortune, ont conservé d'excellentes relations, et qui, jusqu'au bout, sont restés des « *hommes du monde* » accomplis.

Et voilà ceux qu'on accuse! Voilà les hommes qui auraient tendu un guet-à-pens à Bernays !

Mais pourquoi, je vous le demande, auraient-ils commis l'acte qu'on leur impute ?

Pour se venger ?

Mais c'est bien mal connaître les accusés. Interrogez, messieurs, et partout vous ne trouverez qu'une voix pour proclamer la douceur absolue des accusés—dont le caractère inoffensif était proverbial à Anvers.

Eh puis se venger, de quoi ?

Bernays, Messieurs, était au mieux avec Armand Peltzer. Il partageait avec lui tout ce qu'il possédait et même ce qu'il ne possédait pas.

Ah, je le sais, Messieurs, l'accusation aux abois, a inventé cette fable de relations coupables existant prétendûment entre Armand Peltzer et Madame Bernays.

Mme Bernays, est-on venu dire à cette audience, ôtait son corset en présence d'Armand.

Mais, Messieurs, qu'est-ce que celà signifie? Oublie-t-on que tout ce qui se passait chez les Bernays et les Peltzer, se passait entre gens du monde? Et je le demande ici, Messieurs, non pas à l'accusation qui, assurément, est incompétente, mais à tous ceux d'entre vous qui fréquentent la bonne société, n'est-il pas d'usage entre gens du monde de se mettre à l'aise? Car, Messieurs, je ne

vous citerai qu'un exemple, il est décisif: Une personne qui fait autorité en matière d'élégance et de bon ton, M. le notaire Kepemeke — rédacteur de la chronique de la mode de la *Semaine industrielle* — a déclaré dernièrement qu'aujourd'hui, dans le high-lyfe il était de bon ton d'ôter son pantalon en entrant dans un salon fréquenté par les hommes du monde. J'entends du meilleur monde, celui auquel mes clients appartiennent.

Car, il est clair que de petits bourgeois ne parviendront jamais à comprendre qu'une femme se déshabille devant un homme qui n'est pour elle, qu'un étranger, un étranger sympathique assurément, mais un étranger. Mais, je le répète, messieurs, n'oubliez pas qu'Armand est un homme du monde, Mme Bernays une femme du monde, n'oubliez pas que tout dépend des milieux et que l'on ne peut faire un grief à des gens du monde d'avoir obéi aux usages qui ont force de loi pour les personnes de leur caste.

Je crois, messieurs, que dès à présent, le système échaffaudé par l'accusation—système basé sur les prétendues relations existant entre Armand et Mme Bernays—ne tient plus.

Et si l'hypothèse de ces relations disparaît, quel mobile veut-on attribuer au crime?

Je n'hésite pas à le déclarer, messieurs, on n'en trouvera aucun.

Et, sans doute — l'accusation vous l'a assez dit — on peut trouver étrange que Léon se soit affublé d'une perruque et ait joué le rôle de Vaughan, mais, messieurs, souvenez-vous que c'est en janvier que les faits se passaient.

Le carnaval était proche et Léon Peltzer a cru pouvoir se livrer à cette innocente plaisanterie, sans avoir pour cela aucune intention mauvaise. Il est prouvé, du reste, que Léon Peltzer a fait partie autrefois de la Société des camaraux, et, au milieu des tracas que lui suscitait la création de sa Société pour l'exploitation des mines de pains à cacheter de la Louisianne et le transport par paquebots, des pommes de terre artificielles de la Bolivie.

Au milieu de ces tracas, dis-je, on comprend que Léon se trompant de date, a cru que le bal des *Camaraux* avait lieu le jour même où il devait voir Bernays. Pour ne pas perdre de temps, il a endossé d'avance son déguisement, avant de se rendre rue de la Loi. Bernays, on vous l'a dit, Messieurs, avait un détestable caractère; l'innocente plaisanterie de Léon l'a exaspéré et c'est pour se venger de ce dernier qu'il s'est tiré, à lui-même, ce fatal coup de pistolet qui devait jeter, sur ce banc d'infamie, deux hommes du meilleur monde.

Et voilà, Messieurs, sur quels enfantillages se base l'accusation!

Eh bien, je le déclare avec toute ma sincérité professionnelle, je croirais faire injure à mes clients, et à votre intelligence, Messieurs les jurés, en plaidant plus longtemps une cause gagnée depuis longtemps devant l'opinion publique.

Vous avez trop de bon sens, vous possédez trop bien le sentiment de vos devoirs, pour ne pas rendre ces hommes du monde aux salons dont ils faisaient le plus bel ornement et lorsque, dans la salle de vos délibérations, vous vous trouverez seuls, en face de votre conscience et d'un bulletin de vote, vous n'oublierez pas que c'est à vous seuls qu'incombe aujourd'hui le soin de venger l'innocence opprimée, la probité soupçonnée et la liberté violée.

J'ai dit.

Ces éloquentes paroles sont couvertes d'applaudissements, aussitôt réprimés par M. le Président.

Trois questions sont posées au jury et douze sangsues à un gros monsieur frappé d'appoplexie.

Après une minute trois secondes de délibération, le jury rapporte — sur une civière — un verdict acquittant les frères Peltzer et déclarant feu Bernays, avocat à Anvers, coupable d'assassinat, avec préméditation, sur sa personne.

M. le président ordonne, aux applaudissements du public, la mise en liberté des frères Peltzer et l'arrestation immédiate du crâne de Bernays.

Pour copie conforme :

Le Greffier,
CLAPETTE.

LE FLAMAND.

A M. A. Wagener, échevin de Gand.

Vive le flamand
Langage charmant
Que l'on nous impose:
L'admirable chose
Que ce charabia :
Ja! Ja!

A la porte! Hugo, Racine,
Chateaubriand et Lamartine,
Corneille, Molière, Musset!
Le plus grand n'est qu'un paltoquet.
Coremans, Delaet et peu d'autres
Se font les éminents apôtres
D'un patois qu'on ne comprend pas,
Mais qui, pour eux, est plein d'appas.

Delaet, représentant austère,
Dont aucune tache n'altère
L'hermine du riche manteau :
Défenseur du grand et du beau.
Il se montra toujours très juste
Et ne changerait, l'homme auguste,
Ses principes nobles et francs
Même... là... pour cent mille francs!

Coremans avocat sans cause,
Devant la justice se pose
Comme accusé. Dame Thémis
Dans un vilain pétrin l'a mis.
Sur son fils usant ses lanières,
Elle donne les étrivières.
Au grand et fougueux député,
Ennemi de la vérité.

On veut pour nos races latines
Du grossier patois des Campines,
Faire le langage officiel ;
Voyez-vous déjà, juste Ciel!
Nos jeunes et fraîches wallonnes,
Déformer leurs bouches mignonnes,
Et conjuguer le verbe aimer
Par le suave : *I zine a guèr*.

Vive le flamand
Langage charmant
Que l'on nous impose
L'admirable chose
Que ce charabia :
Ja! Ja!

FIX.

A Coups de Fronde.

Il faut avouer que le Collège, et particulièrement l'échevin des travaux, se soucient des réclamations du Conseil communal comme Armand Peltzer de l'avocat-général.

Quelques jours après la foire, un de nos honorables demandait que l'on fît, comme tous les ans, jeter du gravier sur les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière qui étaient transformés en marécages.

Nous sommes à la fin de décembre et rien n'est fait.

Si nous ajoutons qu'à cette époque l'échevin des travaux disait que l'on allait mettre la main à l'œuvre, ne trouverez-vous pas comme nous que le spirituel Ziane sait parfaitement distribuer de l'eau bénite de cour.

Après tout, elle est peut être plus saine que l'eau alimentaire!

* * *

Dans son numéro du 8 décembre 1882, la *Meuse* en rendant compte du *Banquet des vieux* dit : *Le menu semble goûter délicieusement à ces vénérables convives.*

Nous avions déjà vu des enfants goûter aux confitures, mais c'est la première fois que nous voyons un *menu goûter à des vieux.*

Allons donc, confrère, si nous sommes même wallons, tâchons d'écrire en français ... si nous pouvons le faire.

X.

FABLE

Un curé prononçait la funèbre oraison
Sur le cercueil d'un homme en léthargie,
Il venait d'achever, lorsque, stupéfaction!
Notre homme s'éveilla plein de santé, de vie,
Et brisa son cercueil de quelques coups de poings
Nécessairement l'oint,
Réclama de l'argent pour solder sa prière,
Mais il n'en obtint point,
Car on lui répondit : Point n'était nécessaire
De prier sur quelqu'un qui n'est pas encor mort!
Le curé ne dit mot, mais jura dans son for
Intérieur que bientôt il aurait sa vengeance.
Trois ou quatre jours après, trépasse un vieux
[richard,
Que l'on disait avoir une fortune immense,
Le curé, tout heureux, enterre le vieillard
Et fait durer pendant une heure
Une interminable oraison
Qui lui valut d'écus un chiffre rond. —

MORALITÉ :

L'oraison du plus mort est toujours la meilleure!

MAX.

Écho.

Deux professeurs de musique causent de leurs élèves.

— Eh bien, cher, que faites-vous de mon protégé?

— Je dois vous l'avouer, mon ami, cet enfant n'a aucune idée de la musique : c'est un âne.

— Un âne?... Mais alors il ne manque pas d'oreille!

La Semaine théâtrale

Théâtre Royal.

L'évènement de la semaine, c'est le début de la troupe du grand Opéra.

On a revu avec infiment de plaisir Mlle Leslino, qui nous revient avec toutes ses qualités d'autrefois — et un brin de science et de distinction en plus.

M. Violla, le fort ténor — qui est jeune et de tournure agréable — a plu, bien qu'il ait quelque peu faibli à la fin du rôle écrasant d'Eléasar. La voix est jolie et suffisamment étendue et le public paraît disposé à accorder à cet artiste une indulgence dont, nous en sommes persuadés, il n'aura bientôt plus besoin.

La chanteuse légère, Mlle Lion, chantait Eudoxie. La nouvelle recrue de M. Giraud est jeune et jolie. C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment, le rôle d'Eudoxe n'étant pas de ceux qui permettent de bien apprécier une artiste.

Succès à M. Galli, qui a fait une heureuse rentrée.

SOUVENANCE.

A Paul Soullisse, Rédr. de la Revue poitevine

Nous nous sommes aimés pendant toute une année...
N'est-ce pas que c'est beau telle fidélité?
A l'homme cette joie est rarement donnée
Vu que toute femme a grande légèreté.

Dans ces jours de bonheur l'avons-nous répété
Ce cri : Je t'aime! Hélas! ma pensée étonnée
Rêvait souvent encor l'image abandonnée,
Le rêve gracieux et toujours regretté!

La belle est aujourd'hui d'un autre la maîtresse,
Comme de mon côté j'ai demandé l'ivresse
Dans les bras amoureux de plus d'un frais minois.

Et, malgré mes efforts, dans ce triste naufrage
De cet amour passé le souvenir surnage ...
C'est donc vrai qu'on ne peut bien aimer qu'une fois?

FIX.

Physiologie Sentimentale.

III

L'Amitié.

Eh! eh! voilà mon terrain joliment déblayé. Il n'y demeure plus, en effet, devant moi, qu'un sujet de commentaires : l'amitié entre deux personnes de sexe différent. Aussi bien me convient il beaucoup par ce qu'il a de délicat et de périlleux. Et d'abord ce sentiment est-il possible? Certainement, mais à une condition expresse, c'est qu'il soit seul possible entre ceux qui l'éprouvent.

Cette réserve faite, il comporte une saveur toute particulière et un charme que je recommande aux raffinés. Il vit, en effet, de perpétuelles curiosités amusantes à satisfaire, pour l'homme surtout. Car, pour celui qui a le plus vécu avec les femmes, la femme demeure un être aussi profondément mystérieux que le premier jour. Je ne suis pas d'ailleurs convaincu, de vous à moi, que les femmes lisent aussi sûrement au fond de nos âmes qu'elles le prétendent. On peut fort bien tenir les ficelles d'un pantin sans se rendre absolument compte de la façon dont il est construit. La preuve, c'est qu'elles tirent de temps en temps les ficelles à faux, au point de les casser. La preuve encore, c'est que rien n'intéresse une femme intelligente comme les confidences d'un homme capable d'analyser et de raisonner ses impressions. Ce genre d'amitié vit donc surtout d'un échange de pensées tout à fait intime et sincère. C'est une source de conseils excellents dans lesquels chacun trahit les intérêts de son sexe. Nulle, mieux qu'une amie véritable, ne vous dirige dans la conduite d'un amour difficile. Simple remarque : dans l'amitié qu'une femme témoigne à un homme, il y a presque toujours et surtout de la haine pour les autres femmes. Ce genre de tendresse est rarement d'une élévation absolue, à moins qu'il ne prenne, ce qui arrive quelquefois, un caractère absolument maternel.

IV

J'arrive à un point que j'ai visé tout d'abord en commençant cet article et que j'ai indiqué déjà, car j'y veux faire une franche déclaration de principes.

Il n'est pas un de nous à qui une femme dont nous étions épris et dont nous couvrions les genoux de larmes suppliantes n'ait dit avec une solennité douce : — Relevez vous, Venceslas ou Bertrand et donnez-moi loyalement votre main. Car si je ne puis être votre maîtresse, je veux être votre amie!

C'est à cette espèce de farceuses-là que je me suis promis de dire leur fait.

Ce « soyons ami, Cinna » est une des meilleures plaisanteries que je connaisse. J'ai toujours pris mon chapeau avec empressement quand elle m'a été faite et sans jamais exhaler mon indignation en termes qui eussent été peut-être un peu vifs.

Je vais me rattraper aujourd'hui en bloc:

— Ah! vous voulez être mon amie, madame, et vous commencez par me refuser la seule chose que je vous demande!

Permettez-moi de vous dire que vous ne savez pas le premier mot de ce que c'est que l'amitié. Je suis comme Abner à l'endroit de la foi. L'amitié qui n'agit pas n'est pas une amitié sincère. Chaque amitié doit agir d'après ses ressources personnelles. Ah çà, est-ce que vous croyez que je permettrais au baron de Rothschild de se dire mon ami, le jour où il me refuserait cent mille francs, ou à Puvis de Chavannes s'il ne m'accordait pas l'esquisse que je lui demande, ou à Gounod s'il s'entêtait à ne pas écrire le choral que je désire pour ma fête. De quel droit ces gens là se targueraient-ils d'un titre qu'ils n'achètent par aucun acte du dévoûment qui est à leur portée? Est ce qu'un simple épicier se permet de vous offrir de la cannelle quand vous lui demandez du sucre concassé? Il ferait beau voir que M. de Rothschild me proposât une valse au lieu d'argent, ou Gounod un tableau au lieu de musique?

Or, madame, ce que je vous demandais était parfaitement précis et, de plus, absolument dans vos moyens. Vous me proposez à la place, de la conversation! Grand merci! J'ai, pour cet article, des hommes qui ont vraisemblablement plus d'esprit que vous. Donc, allez vous faire... mais peut-être n'avez-vous pas attendu ma permission pour ça! Car je ne suis pas un naïf, madame, et, malgré votre vertu révoltée, je demeure parfaitement convaincu que vous n'avez pas toujours dit et à tous : Soyons amis, Venceslas ou Bertrand! En bon français, ce menu propos signifie : Je vous trouve laid et j'attendrai mieux!

Voilà mon opinion sans artifice sur le genre d'amitié qu'une femme peut offrir à un homme amoureux d'elle. J'ajouterai que deux êtres entre qui peut se tenter l'essai loyal de l'amour montrent bien peu d'imagination et de fantaisie en s'en abstenant. Sainte-Beuve avait là-dessus une théorie : celle du *clou d'or*, sans lequel il n'est pas d'attache durable entre gens n'appartenant pas à la même moitié du genre humain.

ARMAND SYLVESTRE.

12, rue de l'Etuve, 12

CARTES DE VISITE
SOIGNÉES
Typographie, 1-75 — Lithographie, 3-50

CARTES DE VISITE lithographies, SOIGNÉES, rue Chapelle des-Clercs, 1.

Escrime, Gymnastique. — M. SAVAT, professeur diplômé, se recommande pour l'enseignement de la gymnastique dans les pensionnats et les établissements d'instruction. S'adr. Galeries du Gymnase.

ESCRIME.—Leçons particulières par M. BALZA, professeur du Cercle St-Georges S'adresser au local du Cercle, Café de la Banque nationale.

La dernière **LETTRE OUVERTE** de M. Oscar BECK est mise en vente aux librairies DIleur. Désiré et Marquet, au prix de 15 centimes.

ATELIERS DE PHOTOGRAPHIE
ZEYEN
Boulevard de la Sauvenière, 137.

Salon d'exposition permanente. — Entrée libre.

CASINO GRÉTRY, PROPRIÉTÉ DE MM. WÉRY.
Bur. à 5 heures. — Rid. à 6 heures.
Dimanche 17 décembre 1882.
SPECTACLE-CONCERT

Au profit de quatre orphelins de la veuve d'un mécanicien, organisé avec le bienveillant concours de la section dramatique du Caveau Liégeois. de Mlle J Chantraine et de MM. J. Goffette, Joseph Nicolaï, Winands, Dambois et Dehosse, ces deux derniers, lauréats du Conservatoire.

Après le spectacle, GRAND BAL.

Prix d'entrée. — Cartes prises à l'avance : Parterre, fr. 1-50; à l'entrée, fr. 2

Théâtre Royal de Liége
Direction Edmond Giraud
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.
Dimanche 17 décembre 1882.

Représentation extraordinaire avec le concours de Mlle Leslino, 1re chanteuse de l'Académie nationale de musique de Paris; rentrée de M Gally, basse noble; Premiers débuts de M. Raoul Viola, fort ténor; Mlle Marguerite Lion, 1re chanteuse légère en tous genres; M. Emile Jouard, 2me basse.

2me représentation de :

La Juive, grand opéra en 5 actes paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy.

Lundi 18 décembre 1882.

Abonnement suspendu. Représentation extraordinaire.

La Mascotte, opéra comique en 3 actes.
Frou-Frou, comédie en 5 actes.

Très prochainement: LE PRÉ AUX CLERCS. — A l'étude. Les Huguenots, Aïda, Hamlet.

Théâtre du Gymnase
Direction ED. GIRAUD.
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.
Dimanche 17 Décembre 1882

Le Roman d'un Jeune Homme pauvre, comédie en 5 actes, d'Octave Feuillet.

Mlle Rivière remplira le rôle de *Marguerite.*

Le spectacle sera terminé par

Le Supplice d'un Homme, comédie en 3 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore
Direction Isidore RUTH.
Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.
Dimanche 17 décembre 1882.

La Foi, l'Espérance et la Charité, grand drame en 5 actes et 6 tableaux, par M. Rosier.

Grand Intermède par Mlle Rosahl, MM. Molivier et Vaunel.

L'Almanach des 25,000 adresses, comédi vaudeville en 3 actes par MM. Villeneuve et Lafargu

Lundi 18 décembre 1882.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

La brebis égarée, comédie nouvelle en 4 actes, par MM. E. Grangé et V. Bernard.

Intermède.

Entre deux trains, comédie en 1 acte, par MM. E. Grangé et V. Bernard.

Mercredi 20 décembre 1882.

Représentation de Mlle LULLY.

Liége. — Imp. Em. PIERRE et frère. r. de l'Étuve, 12

NOS ÉTUDIANTES

DROIT

— Ces manettes!..... Elles n'ont qu'à venir pour supprimer un genre de maladie que n'ous n'avons jamais pu que traiter!

— Comment ?

— Parbleu! avec des bâtardes pareilles, il n'y aura plus de maladies secrètes.

MINES.

Mince de chic

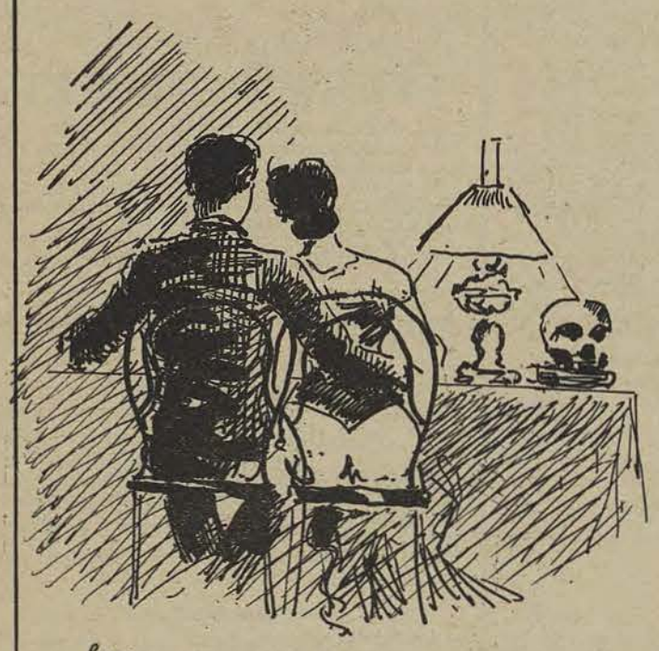

Etude d'anthropologie ..... au logis

Etude approfondie de la botanique ds les bois de Kinkempois

MEDECINE

PHYSIQUE
& Electricité
magnétisme
&

Le repos après l'étude